

Qui sommes-nous ?

ENERTRAG, votre unique interlocuteur de la naissance du projet à la production d'électricité.

Développement

- ✓ Identification de sites
- ✓ Dialogue territorial
- ✓ Expertise éolienne et études de faisabilité
- ✓ Obtention des autorisations

Financement

- ✓ Financement du développement de projets
- ✓ Financement bancaire de la construction

Construction

- ✓ Maîtrise d'œuvre de parcs éoliens
- ✓ Coordination des différents corps de métier

Exploitation

- ✓ Surveillance des éoliennes 24h/24
- ✓ Gestion technique et administrative
- ✓ Entretien et maintenance



Meilleurs Vœux 2019



Pourquoi sommes-nous dans votre commune ?

Nous sommes guidés par plusieurs critères pour déterminer nos terrains d'études :

- Vitesse du vent
- Absence de servitude aéronautique
- Eloignement des habitations
- Nature des paysages
- Enjeux écologiques : oiseaux et chauves-souris

Après avoir sélectionné une zone d'étude et l'avoir validée sur le terrain, nous contactons directement la mairie. Il est important pour nous de travailler en partenariat avec les élus locaux et les acteurs du territoire. Afin de tenir nos engagements, et de participer à la concertation des projets, nous organisons notamment des permanences publiques avant le dépôt du projet pour que la population soit informée en amont. Ce sont les principes de la charte AMORCE, qu'ENERTRAG a co-signée en 2015.

ENERTRAG Ets France
CAP Cergy - Bâtiment B 4
- 6 rue des Chauffours
95015 CERGY PONTOISE

Téléphone : 01 30 30 60 09
E-Mail : sommieresduclain@enertrag.com
Chef de projet : Perrine LECOQ

Bulletin N°1 – Janvier 2019

Commune de Sommières-du-Clain

Mot du chef de projet

La société Enertrag,
ainsi que tous ses collaborateurs,
vous souhaite une belle et heureuse année

2019

Nous vous remercions de la confiance
que vous nous accordez depuis nos premiers contacts
et nous espérons que cette année sera aussi positive
que l'année précédente dans l'élaboration du projet.

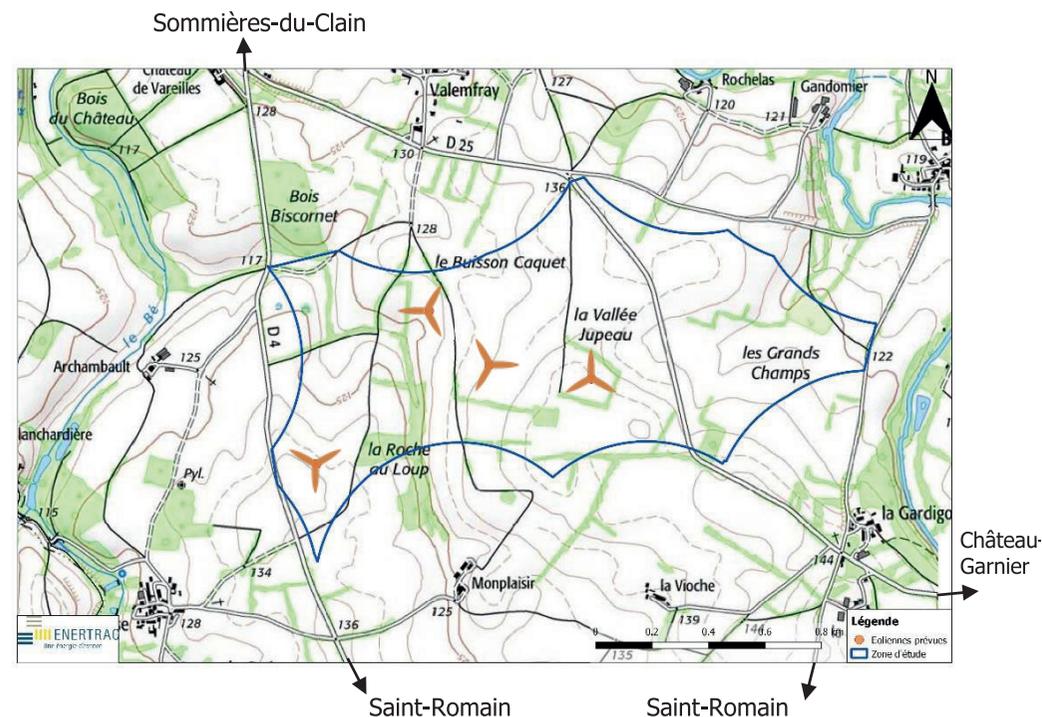
Perrine Lecoq

Bonne année à tous !

Le projet éolien de la Roche au Loup

La commune de Sommières-du-Clain a été contactée par la société ENERTRAG en 2014 pour leur proposer le développement d'un parc éolien sur leur territoire. La zone d'implantation potentielle, en bleu sur la carte, a été préalablement établie en fonction de différents enjeux connus sur le territoire dont celui de la distance aux habitations.

Le Conseil Municipal a délibéré favorablement à cette proposition en mai 2014. S'en sont suivies diverses études sur le terrain : acoustique, paysagère, écologique, etc. L'emplacement exact des éoliennes est ensuite déterminé selon les enjeux relevés par ces études : présence d'espèces protégées et/ou de corridors écologiques, covisibilités avec un ou plusieurs éléments forts du paysage, servitudes...



Le projet de la Roche au Loup comporte **4 éoliennes** d'une puissance unitaire de 3,6 MW. Le parc éolien permettrait ainsi **d'alimenter 16 000 personnes** en électricité, chauffage compris. Deux permanences publiques se sont tenues les 9 et 10 mars 2018, afin d'informer les riverains.

La demande d'autorisation a été déposée en Préfecture au mois d'août 2018.

L'enquête publique est attendue pour la fin d'année.